



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-126429>

Département(s) de publication : **25**

Annonce n° **25-126429**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE MONTBELIARD

Correspondant : Mme le MAIRE

Adresse : Hôtel de Ville, B.P. 95287 25205 MONTBELIARD CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0381992200

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <https://www.montbeliard.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture d'équipements de projection numérique pour un cinéma itinérant

Lieu de livraison : La Salle Les Bains Douches et la salle de spectacle du Jules Verne, 25200 Montbéliard

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La Ville de Montbéliard va mettre à disposition temporairement deux salles municipales dans l'objectif de proposer aux Montbéliardais une programmation cinématographique : - La Salle Les Bains Douches : pour les séances grand public - La salle de spectacle du Jules Verne : pour les dispositifs d'éducation à l'image Equipées partiellement, la Ville a décidé d'investir dans du matériel de cinéma itinérant pour aménager ces deux salles des projections. Durée d'exécution proposée par le candidat : exécution avant le 30 janvier 2026 pour la salle des Bains-Douches Durée d'exécution proposée par le candidat pour la salle du Jules Verne

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : CINE01

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur,

déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info> Type de marché de Fournitures : Code

NUTS : FRC21 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles

Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001 Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la

signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être

exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers

justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la

conclusion du contrat est rendue publique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2025